
SÉCURITÉ DE LA PRESCRIPTION MÉDICAMENTEUSE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE DE PLUS DE 70 ANS

I. PROMOTEUR

Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé.

II. SOURCE

— *Recommandations ANDEM :*

« Prescription pluri-médicamenteuse chez la personne âgée de plus de 70 ans », novembre 1994.

III. CIBLE PROFESSIONNELLE

Les médecins généralistes.

IV. PATIENTS CONCERNÉS

Tous les patients de plus de 70 ans, connus depuis plus d'une année, vus **en consultation ou en visite** et en mesure de répondre aux questions.

V. SÉLECTION DES DOSSIERS

— *La méthode prospective est retenue :*

L'auto-évaluation porte sur 20 patients vus consécutivement.

Il est nécessaire de procéder à cette auto-évaluation en présence des patients car il faudra vérifier auprès d'eux certaines informations du dossier (ou l'absence de certaines informations).

VI. OBJECTIFS DE QUALITE ÉVALUÉS

- Retrouver dans le dossier les caractéristiques du patient essentielles à la sécurité de la prescription (poids, clairance de la créatinine). Grade B.
- Avant de prescrire, prendre en compte tous les traitements en cours y compris ceux prescrits par d'autres médecins ou pris par auto-médication. Grade C.

Critères d'évaluation

et

Questions pour déterminer si les critères sont présents.

1. Au moment de la dernière prescription le poids du patient était connu.
Trouve-t-on dans le dossier un poids mesuré depuis moins de 1 an ?
2. Au moment de la dernière prescription, le médecin connaissait la clairance de la créatinine du patient.
Trouve-t-on dans le dossier une valeur de la clairance de la créatinine mesurée ou estimée par la formule de Cockcroft¹ et datant de moins d'un an ?
3. Le dossier contient une liste à jour des médicaments pris au long cours y compris s'ils sont prescrits par d'autres médecins ou "auto-prescrits".
La liste des médicaments pris au long cours est-elle à jour d'après l'interrogatoire du patient ?

VII. NOTE 1

Formule de Cockcroft pour l'estimation de la clairance de la créatinine

$$Cl \text{ (ml/min)} = \frac{140 - \text{âge (années)} \times \text{poids (kg)} \times K}{\text{Créatininémie } (\mu\text{mol/l})}$$

K = 1,25 pour l'homme et 1 pour la femme.

Si la créatinine est exprimée en mg/l, il faut en multiplier le chiffre par 8,8 pour l'obtenir en $\mu\text{mol/l}$.

Si la créatinine est exprimée en g/l multiplier par 8,8.

VIII. GRILLE DE RECUEIL DES INFORMATIONS

Notez une seule réponse par case :

1 ou O si la réponse est OUI

N° d'identification : -----

2 ou N si la réponse est NON

Date : -----

3 ou NA si la question ne s'applique pas à ce patient
ou à votre pratique (précisez dans la zone de commentaires).
N'hésitez pas à ajouter des informations qualitatives !

Temps passé à cette évaluation :

	QUESTION 1 Trouve-t-on dans le dossier un poids mesuré depuis moins de 1 an ?	QUESTION 2 Trouve-t-on dans le dossier une valeur de la clairance de la créatinine mesurée ou estimée par la formule de Cockcroft et datant de moins d'un an ?	QUESTION 3 La liste des médicaments pris au long cours est-elle à jour d'après l'interrogatoire du patient ?
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Total des 1			
Total des 2			
Total des 3			

VOS OBSERVATIONS POUR CETTE AUTO-ÉVALUATION :

	Observations par patient
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

